



Monsieur Philippe Hoffmann,  
Président Constellium Issoire.

Issoire, le 22 juillet 2019.

**Objet :** Réponse à votre communication du 17 juillet 2019.

Monsieur le directeur,

Nous sommes très étonnés que vous minimisiez les procédures disciplinaires dans notre entreprise. En effet les chiffres communiqués par vos soins dans les bilans sociaux parlent d'eux-mêmes :

- De 2006 à 2012 il y a eu 17 licenciements et 14 ruptures conventionnelles celle-ci ayant été mise en place à compter de 2008.
- De 2013 à 2018 il y a eu 38 licenciements et 57 ruptures conventionnelles, 2013 étant le changement de Direction des Ressources Humaines.
- Uniquement sur 2018 c'est 11 licenciements et 15 ruptures conventionnelles, un record !

Avec les chiffres que nous venons de citer vous ne pouvez pas affirmer que les procédures disciplinaires restent exceptionnelles. Avec une hausse de 123% des licenciements, et de 307% des ruptures conventionnelles qui ne sont que des licenciements déguisés, entre la période 2008/2012 et 2013/2018, nous ne pouvons plus parler d'exception.

Vous demandez aux organisations syndicales de rechercher scrupuleusement la vérité avant d'éditer leurs communications. Il nous semble que vous même lorsque vous souhaitez vous séparer d'un « *collaborateur* » vous ne vous appliquez pas cette règle. Plusieurs salariés en ont subi les conséquences.

Enfin sur l'accompagnement des personnes, si celui-ci consiste à laisser la personne accumuler des fautes minimales pendant plusieurs mois sans aucune mise en garde pour les raccompagner au portail, effectivement c'est ce que vous faites.

Je compte sur vous, Monsieur le Directeur, pour revenir à davantage de considération envers les salariés de notre entreprise et je vous en remercie

Pour la CGT  
Christian Sicard

Copie : Baudry Damien, directeur des ressources humaines